SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le six du mois de juillet à vingt heures le conseil municipal de Marcé, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique ordinaire du Conseil Municipal, sous la Présidence de M Marc SOREAU, Maire de Marcé.

Etaient présents

NOMS et Prénoms	Signatures	Observations
SOREAU Marc	X	
GERLAND Julien	X	
MARBACHER Emmanuelle	X	
VERGER Mickaël	X	
ALZI Bryan		Absent
DAINVAUX Justine	X	
HAMELIN Mylène	X	
LEMEUNIER Quiterie		Excusée avec bon pour pouvoir à Mylène HAMELIN
LESSIAU Flavie	X	
MONCHO Carine		Excusée avec bon pour pouvoir à Emmanuelle MARBACHER
PAUZET Guy		Excusé avec bon pour pouvoir à Marc SOREAU
POUPLIN Thierry	X	
RÉMIAT Guillaume		Absent
SAGE Antony	X	
VOISIN Pierrette		Absente

Secrétaire de séance : Flavie LESSIAU

La séance est ouverte à 20h00

Observations au compte rendu de la dernière réunion : Néant

TRANSFERT DES SOLDES DES COMPTES DU CCAS 2025 AU BUDGET COMMUNAL 2026

M le Maire rappelle que le budget du CCAS a été dissout le 31/12/2025.
Il précise que les lignes inscrites précédemment au budget CCAS ont été reprises dans le budget communal dans le service Actions Sociales.

Arrivée de Bryan ALZI à 20h15.

Il explique que les soldes des comptes du budget CCAS 2025 correspondant à un résultat positif de 1725.78€ doivent être intégrés au budget communal 2026 et propose pour cela de voter la décision modificative 01-2026 suivante :
Compte 002 Recettes de fonctionnement + 1725.78€
Compte 60632 Dépenses Fournitures de petit équipement + 1725.78€
Le budget est équilibré.
Le Conseil Municipal, à 13 voix pour, vote les écritures proposées.

CRÉATION D'UN POSTE PERMANENT D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

M le Maire expose qu'il est nécessaire de créer un emploi permanent d'Adjoint technique territorial en raison des missions suivantes : ménage hebdomadaire des bâtiments communaux (bibliothèque, salle Atout, mairie, salle René Gasnier …) surveillance de la cantine et ponctuellement remplacement d'un agent indisponible.
Ainsi, en raison des tâches à effectuer, il propose au Conseil Municipal de créer, à compter du 1er septembre 2026, un emploi permanent d'agent d'entretien et périscolaire relevant de la catégorie hiérarchique C et du grade d'Adjoint technique territorial à temps non complet dont la durée hebdomadaire de service est fixée à 9h (9/35e).
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 13 voix pour, décide de créer un emploi permanent sur le grade d'Adjoint technique territorial, à temps non complet à raison de 9h hebdomadaire à compter du 1er septembre 2026.

Arrivée de Guillaume RÉMIAT et de Pierrette VOISIN à 20h30.

DEMANDES DE SUBVENTIONS DU COMICE DE MARCÉ ET DU THÉÂTRE DES TROUBADOURS DU LOIR

M le Maire présente au Conseil Municipal 2 demandes de subventions.
Le Conseil Municipal, à 15 voix pour, vote une subvention de :
74 € (2 adhérents de moins de 18 ans à 37€) pour le théâtre des Troubadours du Loir
300 € pour le Comice de Marcé 2026. Il précise que la commune prend en charge également la location des conteneurs pour les ordures ménagères pour un montant de 224€ pour cette manifestation.

CHEMIN DU MORTIER

M le Maire rappelle l'historique de ce dossier évoqué lors de la dernière réunion du conseil municipal.
Il fait part qu'il a été contacté par un riverain et par la notaire de Seiches.
Ce dossier est en attente de la réponse du service de publicité foncière pour savoir si ce chemin est public en partie ou totalement ou s'il est privé.

INFORMATIONS DU CONSEIL D'ÉCOLE

Emmanuelle MARBACHER donne le compte-rendu du dernier conseil d'école qui précise que les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2026-2027 restent stables de 83 à 85 élèves.
Pour le prochain budget, l'équipe enseignante demande que le budget pour le transport des élèves soit augmenté. À contrario, le budget pour les abonnements pourrait être diminué.
Concernant les travaux, la demande était de remplacer les sols.
Toutefois, compte-tenu des besoins pour maintenir les bâtiments au frais au regard des vagues de chaleur, l'achat de matériel pour rafraîchir les bâtiments pourrait être priorisé.

FESTIV'ALS

Le Festiv'ALS est le festival de la CCALS qui se déroule chaque année sur une commune du territoire communautaire. Celui-ci a lieu généralement le dernier week-end de mai. La CCALS demande si la commune de Marcé serait candidate pour accueillir le Festiv'ALS 2027. Mickaël VERGER donne le cahier des charges pour l'accueil de ce festival.
Après discussion, le Conseil Municipal ne souhaite pas candidater pour 2027 mais souhaite se positionner sur 2028 ou 2029.

FRELONS ASIATIQUES

Dans le cadre de la lutte contre les frelons asiatiques, Julien GERLAND fait part qu'il a rencontré un apiculteur qui propose la destruction de nids de frelons asiatiques et la mise en place de pièges en prévention. Une communication auprès des marcéens sera faite à ce sujet.

POINT CANICULE

Julien GERLAND présente un document retraçant le bilan et les perspectives à envisager pour pallier aux températures excessives dues aux vagues de chaleur dans les bâtiments communaux, principalement le pôle enfance et le groupe scolaire.
Des solutions à court, moyen et long terme sont envisagées et doivent être étudiées plus précisément.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Mylène HAMELIN fait part qu'il y a des ragondins autour du plan d'eau communal.
M le Maire se charge de trouver un piégeur.

Date à retenir : prochaine séance le lundi 31 août 2026

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.

La secrétaire de séance
Flavie LESSIAU

Bon pour affichage
Le 10/07/2026
Le Maire - Marc SOREAU

MAIRIE de MARCE
Maine et Loire